

F.C. Etzella Ettelbruck A.s.b.l.
Association sans but lucratif

Etats financiers révisés
pour l'exercice clôturé
le 31 décembre 2022

Stade du Deich
L-9012 Ettelbrück
R.C.S. Luxembourg : F 995

Table des matières

Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé

Rapport de gestion

Bilan au 31 décembre 2022

Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022

Tableau de flux de trésorerie pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022

Annexes aux comptes annuels au 31 décembre 2022



FC Etzella Ettelbrück
B.P. 183
L-9002 Ettelbrück

Football-Club Etzella A.S.B.L.

Association sans but lucratif
Stade du Deich
L-9012 Ettelbruck

N° RCSL: F 995

RAPPORT DE GESTION

Chers membres,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport de gestion de votre association arrêtée au 31 décembre 2022.

L'exercice sous revue présente un bénéfice d'un montant de 70 699,53 EUR et le bilan présente un total de 184 712,98 EUR.

Aucun événement important n'étant survenu après la clôture de l'exercice sous revue qui aurait une influence importante pour votre jugement sur ces comptes, Nous vous proposons en conséquence d'affecter le résultat de la manière suivante

Résultats reportés	24 469,99 EUR
Résultats de l'exercice 2022	70 699,53 EUR
Résultat à reporter	95 169,52 EUR

Monsieur Daniel Thilmany,
Trésorier FC Etzella Ettelbruck

MOHR Marc
Trésorier adjoint

Monsieur Antonio Di Bari
Président FC Etzella Ettelbruck



FC Etzella Ettelbrück
B.P. 183
L-9002 Ettelbrück

F.C. Etzella Ettelbruck A.s.b.l.

Bilan au 31 décembre 2022

A C T I F				P A S S I F			
	Note(s)	31/12/2022 EUR	31/12/2021 EUR		Note(s)	31/12/2022 EUR	31/12/2021 EUR
ACTIF CIRCULANT		125.666		FONDS PROPRES	5	95.170	24.470
Créances	4			Résultats reportés		24.470	70.684
- dont durée résiduelles < 1 an		125.666,00		Résultat de l'exercice		70.700	-46.214
				Provision		5.506	6.700
				DETTES	6	43.142	35.748
Avoirs en banques, caisse, CCP		59.047	101.746	Dettes sur achats		43.142	35.748
COMPTES DE RÉGULARISATION	2.2.4	-		COMPTES DE RÉGULARI	2.2.4	40.895	34.828
TOTAL ACTIF		184.713	101.746	TOTAL PASSIF		184.713	101.746

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

F.C. Etzella Ettelbruck A.s.b.l.
Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022

CHARGES				PRODUITS			
	Note(s)	2022	2021		Note(s)	2022	2021
		EUR	EUR			EUR	EUR
Matière premières et consommables		152.071	49.330	Montant net du chiffre d'affaires		438.279	227.512
Achats de marchandises pour revente		29.172	5.569	Membres et cotisations		15.251	46.642
Matières consommables		28.372	10.680	Sponsoring		124.649	113.857
Vêtements professionnels		12.624	18.348	Billetterie		16.032	8.965
Entretien et petit équipement		7.370	3.496	Buvette		24.157	21.149
Autres		74.532	11.237	Transferts de joueurs		73.201	36.157
				Evènements		184.989	742,00
Frais de personnel		331.958	264.671	Subsides et subventions		219.502	146.179
Autres charges externes		109.861	95.368	Autres recettes d'exploitation		6.778,86	-
Loyers		1.033	835	Autres produits d'exploitation		6.778,86	-
Entretien et réparations		1.571	429				
Traitement informatique		2.654	1.133				
Services financiers – frais de compte		781	895	Produits financiers		30	27
Honoraires - Juridiques		-	11.595,45				
Honoraires – Transfert de joueurs		28.957	35.213				
Honoraires – Personnel de support		30.425	30.426				
Honoraires - Autres		13.218	6.700				
Assurance		2.440	2.522				
Marketing		1.588	1.115				
Réceptions et représentation		5.967	2.450				
Frais de stage		8.610	28				
Frais de communication		1.513	2.026				
Autres		11.105	10.544				
Charges financières		-	19				
Bénéfice de l'exercice		70.700		Perte de l'exercice			46.214
TOTAL CHARGES		664.590	419.932	TOTAL PRODUITS		664.590	419.932

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

F.C. Etzella Ettelbruck A.s.b.l.
Flux de trésorerie

Mouvements de trésorerie pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022	2022 EUR
Résultat de l'exercice	<u>70.700</u>
Elimination charges et produits sans incidence sur la trésorerie:	
Dotations aux amortissements	-
Correction de valeur sur actif circulant / reprise de provisions	-
Profit résultant de la vente d'immobilisations corporelles/joueurs	<u>-</u>
Impact net sans incidence sur la trésorerie:	<u>-</u>
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	
Variation du stocks	
Variation des créances	- 125.666
Variation des comptes de régularisation Actif	-
Variation des dettes	7.394
Variation des comptes de régularisation Passif	6.068
Variation des provisions	- 1.194
Autres [décrivez]	
Entrée nette de trésorerie provenant des activités opérationnelles	<u>- 113.398</u>
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'immobilisations corporelles	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'inscriptions de joueurs	
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'inscriptions de joueurs	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'autres actifs à long terme	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'autres actifs à long terme	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'instruments financiers	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition de nouveaux instruments financiers	-
Entrées de trésorerie liées au remboursement de prêts par des institutions non financières	-
Sorties de trésorerie liées au remboursement d'emprunts à des institutions non financières	-
Entrées/sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	
Entrées de trésorerie provenant de l'émission d'emprunts à court ou à long terme	-
Sorties de trésorerie liées au remboursement de montants empruntés	-
Entrées de trésorerie provenant d'une augmentation de capital	-
Entrées/sorties de trésorerie provenant des activités de financement	-
Augmentation/diminution nette de trésorerie	<u>- 42.699</u>

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

F.C. Etzella Ettelbruck A.s.b.l.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2022

Note 1 - Généralités

Le Football Club Etzella Ettelbruck (ci-après le « Club ») a été constitué sous la forme d'une association sans but lucratif de droit luxembourgeois pour une durée illimitée.

Le Club est affilié à la Fédération Luxembourgeoise de Football.

Le siège social est établi à Stade du Deich L-9012 Ettelbruck

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le Club a pour objectif la création d'équipes sportives pouvant exercer tout genre de sport physique moderne et plus particulièrement le football.

Note 2 - Principes, règles et méthodes d'évaluation

Les états financiers ci-joint ont été préparés sous la responsabilité du Conseil d'Administration dans le cadre de la procédure d'obtention de la licence UEFA.

2.1 Principes généraux

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises et notamment en accord avec le manuel d'instruction de la FLF et de l'UEFA.

La préparation des états financiers implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats du Club.

Le Club fait des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

2.2 Modes d'évaluation

2.2.1 Valorisation des créances de l'actif circulant

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque la valeur du marché est inférieure à leur valeur nominale. L'évaluation à la valeur inférieure n'est plus maintenue si les raisons qui ont motivé les corrections de valeur ont cessé d'exister.

F.C. Etzella Ettelbruck A.s.b.l.

2.2.3 Valorisation des dettes

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

2.2.4 Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes de régularisation actif et passif ont pour but de ventiler correctement les produits et charges reçus pour une saison sportive par rapport aux années comptables.

2.2.5 Conversion des postes en devises

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre que l'euro sont enregistrées en Euro au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les immobilisations exprimées dans une devise autre que l'euro sont converties en euro au cours de change historique en vigueur au moment de l'acquisition.

Les avoirs en banques sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les pertes et les profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

Les autres postes de l'actif et du passif sont évalués individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seules sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes les pertes de change non réalisées.

Les produits et charges en devises autres que la devise du bilan sont convertis dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Note 3 - Créances

Au 31 décembre 2022 le Club a des créances issue d'activité de transfert pour 24.300EUR (2021 : EUR 0)

Note 4 – Capitaux propres

Au 31 décembre 2022, les capitaux propres sont composés des résultats reportés des exercices antérieurs et du résultat de l'exercice.

Note 5 - Dettes

Au 31 décembre 2022, les joueurs évoluant (actuellement) au Club et les autres membres du personnel ont confirmé avoir reçu toutes les indemnités relatives à 2022.

Le poste « Dettes sur achats et prestations de services » est composé de dettes envers les fournisseurs.

Il n'existe pas de dettes issues de transfert de joueurs au 31 décembre 2022.

F.C. Etzella Ettelbruck A.s.b.l.

Pendant l'exercice 2022, le Club n'a pas payé des honoraires à un agent ou au bénéfice d'un agent dans le cadre d'un transfert.

Note 6 – Provisions

Les provisions enregistrées concernent des factures non parvenues.

Note 7 - Litiges

Le Club n'est pas engagé dans des litiges éventuels et/ou en cours.

Note 8 - Droits et engagements hors bilan

Au 31 décembre 2022, le Club n'a aucun droit et engagement hors bilan.

Note 9 – Evénements post-clôture

Aucun événement n'est survenu après la clôture de l'exercice 2022.